

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/03/2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2025**

SOLIDARITÉ

Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale 2025

Jean-Luc VIAUD expose :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui met en œuvre l'action sociale communale.

À ce titre, le CCAS gère différents services en vue de répondre aux besoins de la population, notamment en faveur des personnes âgées et des personnes et familles en difficultés.

À la suite du vote du budget primitif 2025 de la ville, il est proposé une subvention de fonctionnement versée au budget CCAS à hauteur de 20 000 €.

VU l'avis de la commission Finances du 11/03/2025

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

VALIDE le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € au CCAS de la commune pour l'exercice 2025,

PRÉCISE que la dépense correspondante est inscrite au budget, chapitre 65 - nature 657363,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

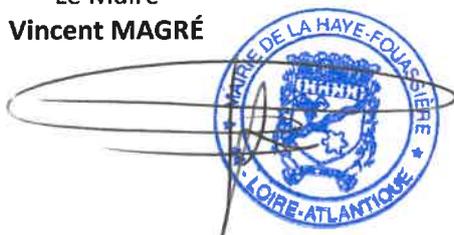
Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Jocelyne LANDRON

The image shows the signature of Jocelyne Landron, the Secretary of the meeting, written in black ink.